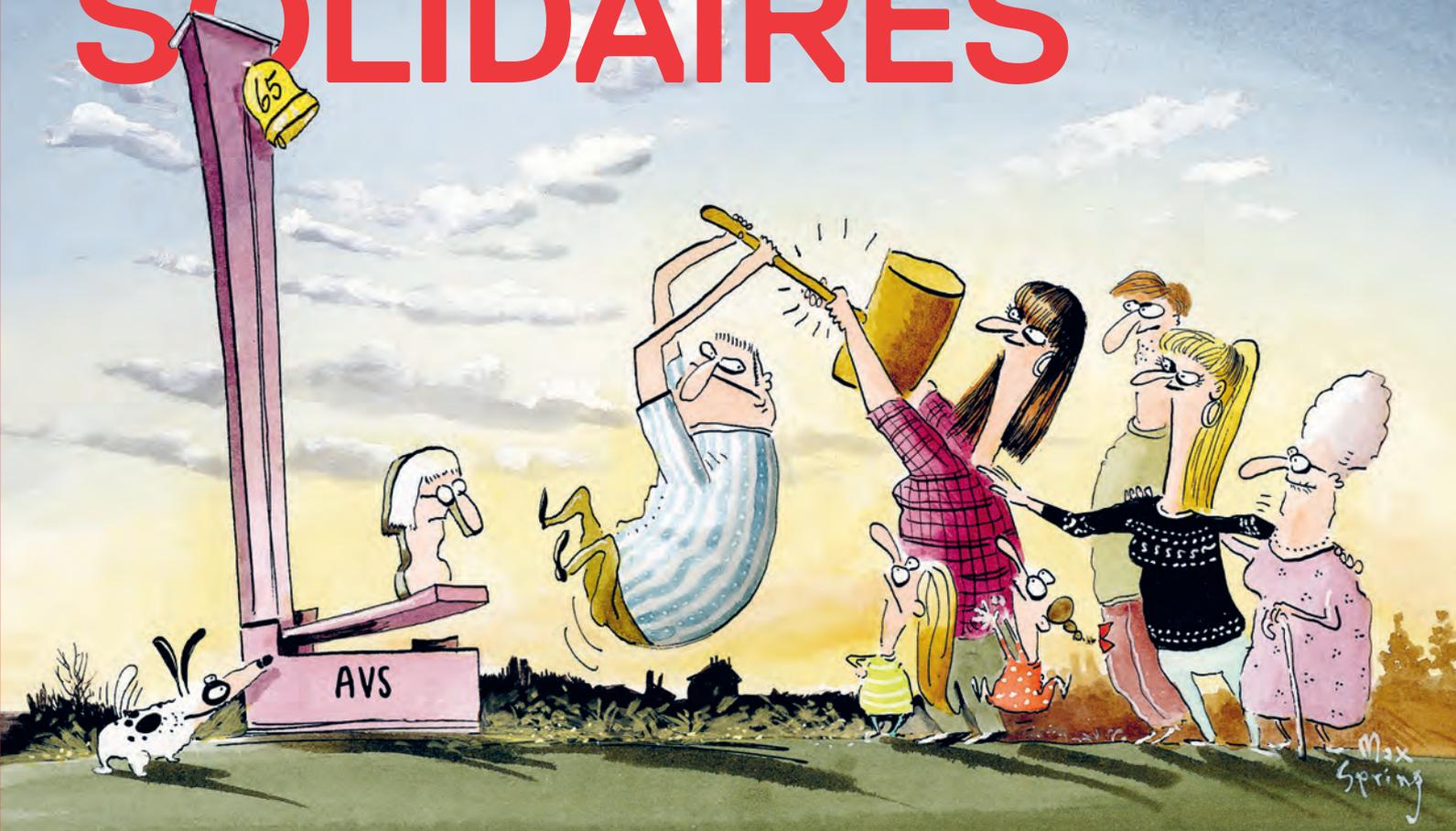


# SOLIDAIRES



**LA BERNE FÉDÉRALE EST DÉSORMAIS HORS DE CONTRÔLE :** étapes par étapes, la majorité de droite accorde des privilèges fiscaux aux riches et aux grandes entreprises. En parallèle, elle procède au démantèlement de notre système de prévoyance : c'est une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans qui est actuellement prévue, mais ce n'est que la première étape.

## Augmentons les rentes AVS !

Le système de financement sur lequel est basé l'AVS est fantastique : nous payons toutes et tous des cotisations. Il n'y a pas de plafond sur les salaires et les personnes fortunées s'acquittent de leur dû. Mais rendez-vous compte : des personnes très fortunées tentent régulièrement de négocier avec les caisses de compensation afin de ne plus payer de cotisations. En contrepartie, ces personnes renonceraient à leur retraite. C'est évidemment impossible, mais cela



Christine Goll,  
présidente du PS60+

prouve à quel point celles et ceux qui sont privilégié-es veulent l'être toujours plus. « Les millionnaires n'ont pas besoin de l'AVS, mais l'AVS a besoin des millionnaires » : c'est toujours vrai et c'est la raison pour laquelle celles et ceux qui défendent les intérêts des privilégié-es veulent discréditer et démanteler l'AVS.

La majorité de droite est démasquée : elle cherche à la fois à démanteler notre système de retraites pour toutes et tous et à alléger la charge des détenteur-trices de capitaux et des personnes fortunées par le biais de la suppression de l'impôt anticipé, comme cela est désormais prévu. D'autres cadeaux fiscaux pour les riches sont encore au programme, et c'est la population qui en paiera le prix.

Le fait d'augmenter l'âge de la retraite a toujours pour conséquence une diminution du montant des rentes. Le projet « AVS 21 » a pour objectif d'augmenter l'âge de la retraite des femmes à

65 ans, ce qui signifie concrètement une réduction des rentes de 1200 francs par an pour les femmes. Pour cette raison, celles et ceux qui considèrent l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes comme un projet égalitaire se trompent ! La droite a d'ailleurs récemment déposé un projet visant à augmenter l'âge de la retraite à 67 ans. La majorité bourgeoise semble ainsi ignorer non seulement la situation déjà difficile des travailleuses et des travailleurs âgé-es sur le marché du travail mais aussi les enjeux relatifs aux conditions de santé de ces personnes. Il est en effet prouvé que les personnes défavorisées disposant d'un faible niveau de formation et des salaires peu élevés meurent cinq à dix ans plus tôt que les personnes aisées.

### Le montant des retraites en chute libre

Travailler plus longtemps et payer plus pour toucher des rentes

moins élevées à la retraite, c'est l'un des objectifs assumé par le lobby des banques et des assurances pour le deuxième pilier. Depuis plus d'une décennie, le montant des rentes est en chute libre. Les statistiques qui viennent d'être publiées par la Confédération confirment non seulement la chute du montant des rentes, mais aussi la situation particulièrement précaire des femmes en Suisse. Les rentes moyennes du deuxième pilier de ces dernières est aujourd'hui environ deux fois moins élevée que celles des hommes. Toutefois, il faut noter que la dégradation des rentes relatives à la prévoyance professionnelle touche tou-ttes les assurés-es: bien que les caisses de pension se portent mieux financièrement (le rendement moyen était de plus de 8 % l'année dernière), les rentes moyennes ont baissé de 135 francs par mois (7,5 %) depuis 2015. La moitié des

femmes qui ont pris leur retraite en 2020 perçoivent aujourd'hui une rente mensuelle de moins de 1167 francs. Notons également que près d'un tiers des femmes ne touche pas de rente complémentaire qui aurait été constituée dans le cadre du deuxième pilier.

Concernant le premier pilier, le montant des rentes des femmes et des hommes est identique: la rente AVS moyenne s'élève aujourd'hui à 1800 francs par mois. Nous devons notamment cette évolution réjouissante à l'introduction des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance. L'AVS est ainsi la seule assurance sociale qui prend en considération le travail non rémunéré (et pourtant socialement nécessaire), tel que la prise en charge d'enfants ou de proches. Une retraitée sur quatre ne peut compter que sur l'AVS pour sa vieillesse. Cependant, personne ne peut réellement vivre de ce seul reve-

nu. Aujourd'hui, deux fois plus de femmes que d'hommes touchent des prestations complémentaires pour joindre les deux bouts.

### La prévoyance vieillesse ne pardonne pas

Les femmes sont confrontées à plusieurs pièges en termes de retraite: discrimination salariale, surreprésentation dans les professions à bas salaires, interruptions de travail pour élever les enfants, temps partiel ou encore déduction de coordination dans le deuxième pilier sont autant de facteurs qui aboutissent à terme à des rentes plus faibles.

L'âge effectif de la retraite est aujourd'hui déjà inférieur à l'âge légal. En effet, les femmes en particulier quittent plus tôt la vie active pour assumer des tâches d'assistance auprès de leurs petits-enfants ou de proches nécessitant des soins. Le travail gratuit fourni principalement par les femmes a

une grande valeur: son évaluation monétaire s'élève à 248 milliards de francs par an. Quant à l'écart de rente des femmes par rapport aux hommes, il est d'environ un tiers.

Le financement de l'AVS est une question de volonté politique. Dans cette révision, le financement supplémentaire nécessaire a été réduit à 0,4 % de TVA. D'autres réductions de prestations font déjà partie du plan porté par la majorité bourgeoise: la prochaine révision de l'AVS est prévue dans cinq ans.

Il est désormais urgent d'empêcher le démantèlement de notre système de financement solidaire. Mais plus encore, engageons-nous de manière offensive pour le développement de l'AVS et des rentes garantissant le minimum vital!

Signez maintenant le référendum contre « AVS 21 »: [referendum-avs.ch](https://referendum-avs.ch)

## Covid-19 : pour la levée temporaire des brevets sur les vaccins



Carlo Sommaruga, conseiller aux États (GE)

L'OMS le rappelle sans cesse: le combat contre la pandémie ne peut être gagné qu'ensemble. Aucun pays, même la Suisse avec son pactole de 100 milliards de francs de réserves à la BNS, ne peut espérer s'en sortir seul. La solution passe par la vaccination de la population mondiale. Mais les pays riches, comme la Suisse, ont fait passer l'intérêt national avant la réalisation d'une stratégie de vaccination de tous les humains. Début 2022, seulement 60 % de la population mondiale a reçu au moins une dose d'un vaccin. Pire,

dans les pays à faible revenu, seulement 2% des personnes ont été entièrement vaccinées.

Ce manque de solidarité a un prix: l'apparition de nouveaux variants, la prolongation de la pandémie et des conséquences sociales et économiques. Pour de nombreux pays, le coût des vaccins pour l'ensemble de la population est prohibitif. Le système international COVAX mis en place par l'OMS destiné à approvisionner les pays pauvres en vaccin est loin d'avoir atteint ses objectifs. La solution passe par la levée temporaire des brevets afin de permettre la multiplication des lieux de production, la diminution drastique des prix et la livraison massive de doses à toutes les populations

Alors que les pharmas détenant les trois vaccins phares ont réalisé plus de 30 milliards de dollars de bénéfice, qu'une majorité d'Etats et que l'alliance mondiale

People's Vaccine soutiennent l'initiative de l'Inde et de l'Afrique du Sud demandant la levée temporaire des brevets sur les vaccins, le Conseil fédéral s'y oppose farouchement. A tel point, que la Suisse à l'OMC a été écartée des négociations informelles de compromis en la matière.

Pour le PS Suisse, la solidarité humaine doit l'emporter. Nous avons toutes et tous à y gagner. Nous sommes ainsi fermement engagé-es pour la levée temporaire rapide des brevets des vaccins contre le COVID-19, conformément à ce que permet l'accord international sur la propriété intellectuelle ADPIC. Par de nombreuses interventions parlementaires, les élu-es socialistes maintiennent la pression sur le Conseil fédéral pour qu'il abandonne sa posture idéologique et contribue à une suspension temporaire rapide des brevets. Lors de l'Assemblée des délégué-es du 8 mai

2021, notre parti a adopté une résolution pour un accès équitable mondial au vaccin, rappelant le Conseil fédéral à ses responsabilités face aux brevets, mais aussi sur les besoins financiers du COVAX. Plus globalement, nous demandons que la Suisse dispose d'un cadre adéquat permanent pour le financement de la politique étrangère en matière de santé.

Il est important de souligner que le PS Suisse a participé à la mobilisation citoyenne mondiale, avec de nombreux syndicats et organisations de la société civile, destinée à rendre visible la volonté des populations de lever les brevets. En ligne de mire, la prochaine conférence ministérielle de l'OMC qui décidera de la question des brevets.

Le combat pour l'accès au vaccin pour toutes et tous se poursuit. L'appui de chacune et chacun est essentiel.



**LE PS LANCE SON INITIATIVE SUR LES CRÈCHES** – une étape importante pour la réalisation tant attendue de l'égalité. Nous demandons des structures d'accueil de qualité et abordables pour toutes et tous ainsi que de meilleures conditions de travail dans les crèches.

# Des places de crèche pour l'égalité

La plupart des parents sont confrontés à la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle. La conciliation est d'ailleurs un facteur décisif pour que l'égalité devienne enfin réalité. Car nous constatons que les femmes continuent de se mettre en retrait professionnellement au profit des enfants et de la famille en travaillant souvent à temps partiel. Cela se ressent dans le porte-monnaie : les mères travaillent beaucoup et gagnent peu. Des structures d'accueil abordables pour les enfants

apportent donc une contribution importante à une plus grande égalité pour toutes et tous.

Les familles ne bénéficient de loin pas d'un accès équitable à des places d'accueil. Et celles-ci sont souvent chères. La plupart du temps, ce sont les parents qui en assument les coûts. Les pouvoirs publics consacrent à peine 0,2 % du PIB à l'accueil de la petite enfance. Un rapport de la Commission fédérale pour les questions familiales montre que la Suisse est très en retard sur d'autres pays dans ce domaine.

Les prix des places d'accueil varient nettement d'une commune et d'un canton à l'autre et sont parfois très élevés, comme le montre une étude de Credit Suisse. Les parents qui ont des hauts revenus paient par exemple 130 francs par jour à Zurich, alors qu'à Bellinzone, ce sont 70 francs qui leur sont demandés. Ceux qui

gagnent beaucoup moins bien leur vie paient 5 francs par jour à Genève, mais environ 80 francs dans le canton de Schwyz. En maints endroits de Suisse, il est donc plus avantageux de renoncer à travailler que de faire profiter les enfants d'une place de garde. Et la plupart du temps, nous savons que ce sont les femmes qui restent à la maison. Pourtant, des études montrent que l'éducation et l'encouragement précoces améliorent l'égalité des chances et bénéficient à toutes et tous, y compris aux enfants.

Il est essentiel pour les parents de savoir que leurs enfants sont entre de bonnes mains. La garde des enfants est une tâche exigeante et fatigante. Il est regrettable que notre société lui accorde si peu de valeur, tout comme à la prise en charge des proches. Une assistante maternelle qualifiée gagne environ 4600 francs par mois, soit moins

qu'une stagiaire dans la banque d'investissement de l'UBS.

Comme pour d'autres métiers «typiquement féminins», le personnel de l'accueil extrafamilial souffre d'un manque de reconnaissance et de respect. Il faut de meilleures conditions de travail pour inciter davantage de personnes à suivre une formation dans ce domaine. Les conditions de travail décentes sont aussi un facteur décisif pour la qualité de l'accueil. Une crèche doit disposer de ressources suffisantes pour pouvoir garantir une bonne qualité d'accueil et d'éducation. Or, aujourd'hui, de nombreuses crèches sont sous-financées. La pandémie l'a démontré une fois encore.

## **La qualité devrait être une valeur centrale**

L'accueil en crèche peut avoir un effet positif sur le développement linguistique, cognitif et so-



Valérie Piller Carrard, conseillère nationale socialiste (FR)



# Des places de crèches pour l'égalité



## Récolte dès mars 2022

# égalité!

cial, et donc sur les performances scolaires ultérieures des enfants. C'est ce que démontre l'institut de recherche Infrans dans une évaluation de différentes études. Ces effets positifs sont directement liés à la qualité de la crèche. En investissant dans la qualité, nous investissons dans l'avenir: la qualité garantit une plus grande égalité des chances et de meilleures chances de formation pour les enfants issu-es de milieux défavorisés. Les enfants ont besoin de grandir avec d'autres enfants. Jouer et grandir ensemble est un enrichissement.

Même l'Union patronale reconnaît la nécessité d'agir. Voici ce qu'elle écrit dans une prise de position: «la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont l'obligation, dans le domaine préscolaire, d'améliorer l'attractivité des offres de garde par des tiers d'un point de vue financier».

Avec une initiative sur les crèches, notre demande est simple: il faut passer de la parole aux actes. Voici concrètement ce que nous proposons:

1. Chaque enfant doit avoir accès à une place de garde librement choisie.
2. Les cantons sont tenus de créer une offre suffisante et de qualité en matière d'accueil extrafamilial. Le texte de l'initiative couvre l'accueil préscolaire, extrascolaire et extrafamilial pour les enfants de trois mois à la fin de l'école primaire.
3. Les frais de prise en charge ne doivent pas dépasser 10% du revenu familial. Les tarifs de garde sont échelonnés en fonction de la capacité économique. La Confédération prend en charge deux tiers des coûts et en décharge ainsi les cantons. Il ne doit pas y avoir de coûts supplémentaires pour les parents ou les cantons.
4. Les conditions de travail et les salaires du personnel doivent être améliorés.

Nous sommes convaincu-es que l'initiative sur les crèches a de bonnes chances d'aboutir et de changer les choses pour l'égalité, enfin.

## Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les élu-es socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à [solidaires@pssuisse.ch](mailto:solidaires@pssuisse.ch).

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse

**IMPRESSUM SOLIDAIRES** – Le magazine des donatrices et donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons: compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication: PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, [solidaires@pssuisse.ch](mailto:solidaires@pssuisse.ch). Rédaction: Pia Wildberger, Colin Vollmer, Clément Borgeaud, Zoé Seuret. Conception: Atelier Bläuer, Berne. Tirage: 31 000 en allemand, 9000 en français: total 40 000. Imprimé sur du papier 100% recyclé.



# La Suisse doit montrer l'exemple

**MERCREDI 26 JANVIER, LE PARTI SOCIALISTE SUISSE A ORGANISÉ UNE RÉUNION EN LIGNE AU SUJET DE LA 26ÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP26)**

**À GLASGOW.** Pour l'occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le chef de la délégation suisse Franz Perrez, qui ont non seulement fait le récit de leur expérience et de leur participation à ce sommet international, mais qui ont également apporté un éclairage sur les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face, tant au niveau suisse que mondial. Pour faciliter le dialogue entre les deux expert-es et le public, Gabriela Suter, conseillère nationale socialiste (AG), a assuré la modération.

Cinq ans après les accords de Paris et au regard de la crise environnementale, que nous constatons désormais de nos propres yeux, les attentes qui entouraient la COP26 étaient grandes, ou même, pour reprendre les termes de Simonetta Sommaruga, exorbitantes. Celles-ci ont toutefois été contrecarrées, notamment par une situation au préambule des négociations qualifiée de compliquée par la conseillère fédérale, ce qui n'a pas facilité les discussions.

## Des conditions de départ difficiles

Un sommet mondial en présence de 197 pays, c'est le défi auquel se sont confronté-es – et non sans heurts – Simonetta Sommaruga et Franz Perrez.

Si la conseillère fédérale a affirmé son enthousiasme quant à cette plateforme d'échanges entre nations non-négligeable que constitue le cadre des conférences pour le climat, cette dernière a toutefois relevé la difficulté d'aboutir à des accords en présence d'un si grand nombre de pays, dont les configurations et volontés sont largement disparates. En parallèle, Simonetta Sommaruga a relevé deux problèmes de taille ayant nui aux possibilités de négociations, à savoir le fait que les décisions soient prises à l'unanimité, ou encore le fait que des sanctions et pénalités ne sont pas prévues en cas de non-respect des closes.

À cette situation de départ déjà difficile, s'ajoute encore la pression exercée par les représentant-es de certains pays à caractère autoritaire (le Brésil notamment), dont l'attitude était pour le moins obstructive. La conseillère fédérale a toutefois salué le travail effectué par la délégation suisse malgré ces conditions. Elle se déclare satisfaite d'avoir maintenu l'objectif d'une hausse maximale de la température limitée à 1,5 degré et de rester ainsi dans le cadre des objectifs fixés à Paris.

## Quid de la Suisse ?

Si les objectifs sur le plan international paraissent difficilement atteignables face à l'urgence en-

vironnementale, Gabriela Suter a cependant relevé le rôle et la responsabilité de la Suisse et du Parti socialiste dans ce combat. En tant que petit pays, il s'agirait de donner l'exemple et de s'inscrire dans la voie du progressisme en matière de politiques environnementales. Si la transition écologique en Suisse s'avère pleine de défis, notamment en regard du récent refus de la loi CO<sub>2</sub>, Simonetta Sommaruga se montre cependant optimiste et a souligné sa volonté d'assurer une transition socialement compatible, avec laquelle personne ne restera sur le carreau.

Zoé Seuret, collaboratrice romande du PS Suisse

# QUELLES SUITES APRÈS LA COP26 ?



# TRANSMETTRE SES VALEURS



## Guide pour les héritages et les legs

Avec un exemple de mandat pour cause d'incapacité et des informations relatives aux directives anticipées



Commandez le nouveau  
guide du testament

« transmettre ses valeurs »

par téléphone : 031 329 69 87

ou par courriel : [regula.schweizer@pssuisse.ch](mailto:regula.schweizer@pssuisse.ch)

Plus d'infos : [www.pssuisse.ch/legs](http://www.pssuisse.ch/legs)